

Le cheminot

N° 740 octobre 2022

MENSUEL - 3,00 €

ISSN n° 1164-639X

retraité

Magazine de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de fer de France et d'Outre-mer

VIE DES RETRAITÉS

Retour sur les séjours
2022 de la FGRCF

SNCF INFOS

La SNCF lance son
plan de sobriété
énergétique

SOCIÉTÉ

La pomme dans tous ses états



FGRCF fondée en 1917
pour l'information et la défense des pensionnés

Noël
Marquet

président fédéral et directeur de la publication



La réforme des retraites est de retour!

En cette période où les problèmes ne manquent pas (guerre, inflation...), le président de la République, s'appuyant sur des conclusions du Conseil d'orientation des retraites (COR), fait de la réforme des retraites une priorité.

Cette fois-ci, le problème vient du choix qui sera fait pour sa mise en œuvre, soit par la voie parlementaire, soit via un amendement de la loi de financement de la Sécurité sociale qui serait débattu dans le cadre d'un paragraphe du PLFSS* en un temps restreint. Option inconcevable et inacceptable pour la FGRCF.

Cette réforme concernera tous nos futurs retraités et c'est un fondement de notre Fédération de veiller à ce que ceux-ci ne soient pas lésés.

Actuellement, les régimes spéciaux sont montrés du doigt. Il faut avoir en tête que pour notre régime, le châtement a déjà été appliqué à plusieurs reprises dès 2008 et encore en 2020 en supprimant le recrutement au statut, aboutissant ainsi à la fin du régime spécial pour les nouveaux embauchés désormais dépendant du régime général.

Notre Fédération est celle de tous les retraités des chemins de fer, ce qui bien entendu va prendre une importance dans les années à venir dans le cadre de la loi NPF** du 27 juin 2018 qui ouvre le transport ferroviaire voyageurs à la concurrence, avec ses incidences sur le transfert de personnel au sein de la branche ferroviaire.

Ce sera le défi de notre prochain congrès fédéral, en juin 2023, de s'adapter à cette profonde mutation du monde ferroviaire.

* Projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

** Nouveau pacte ferroviaire.

Retrouvez-nous
sur www.fgrcf.fr
en flashant ce code



SOMMAIRE

n° 740 octobre 2022

VIE DES RETRAITÉS

- 4 Retour sur les séjours 2022 de la FGRCF
- 8 L'allocation décès du régime spécial SNCF
- 9 Minima et maxima des allocations au décès et des indemnités pour frais d'obsèques

VIE PRATIQUE

- 10 Les médecines alternatives
- 11 L'art topiaire
- 12 Se former à la garde d'animaux de compagnie
- 13 Vos questions, nos réponses

SOCIÉTÉ

- 14 La pomme dans tous ses états

VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

CARNET

- 20 Ils nous ont quittés
Adieux – Nos centenaires

JEUX

- 21 Mots croisés – Sudoku (solutions)

SNCF INFOS

- 22 La SNCF lance son plan de sobriété énergétique

FGRCF ■ DIRECTION – RÉDACTION – ADMINISTRATION – 59, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Site Internet : www.fgrcf.fr • Tél. : 01 40 37 31 21 – E-mail : fgrcf@fgrcf.fr.
Représentant légal et directeur de la publication : Noël Marquet. Rédactrice en chef : Janine Lecherbourg. ■ CONCEPTION ET RÉALISATION – EMAPRESS, 20, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris. Tél. : 01 80 91 54 20 – E-mail : contact@emapress.fr • Chef d'édition: Olivia Lintot • Rédacteur-graphiste: Fabrice Péronin
■ PUBLICITÉ – MISTRAL MEDIA 22, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 01 40 02 99 00 • Pdg: Luc Lehéry • Chef de publicité: Marine Guilleret
■ IMPRIMERIE – BLG TOUL, 2780, route de Villey St-Etienne, 54200 Toul. ■ CPPAP n° 0427 G 87869. ■ ISSN n° 1164-639X ■ Dépôt légal à parution ■
ABONNEMENT ANNUEL – Pour 9 numéros : 27 € (bulletin d'abonnement p. 19) – Prix au numéro : 3,00 € – En vente à nos bureaux.

Les publicités des annonceurs n'engagent pas la rédaction. En cas d'insatisfaction, en faire part à la rédaction.



Ce magazine est imprimé sur du papier recyclé UltraMag Semi Gloss.
Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.
Eutrophisation : Prot 0.008kg/tonne. Gaz à effet de serre : 289kg/tonne.

